

A N N E X E

NOTE SUR LES DYNAMISMES ECONOMIQUES DIFFERENTIELS

(A. BERNARD)

Cette note est évidemment provisoire et ne vise qu'à sérier les principales questions qui peuvent se poser dans la mise en oeuvre du thème de recherche en question.

De plus, étant à usage interne, elle suppose connue et maîtrisée la démarche inaugurée par le Professeur NICOLAI dans "Comportement économique et structures sociales" ou dans les divers articles du readings de PALMADE : "L'économie et les Sciences Humaines."

Enfin les citations de textes de ROBINEAU, COUTY et BLANCHET... proviennent des documents préliminaires au Colloque sur les dynamismes économiques différentiels qui s'est tenu en Octobre 1970 à Paris.

Les réflexions qui suivent s'ordonneront autour de quatre questions principales :

- 1°) - Structures ou comportements ?
- 2°) - Dynamique ou dynamismes ?
- 3°) - Psychologie différentielle ou comportements collectifs ?
- 4°) - Vers quel schéma d'explication ?

1°) - Structures ou comportements ?

Parlant de l'effort de définition, par les économistes, des notions de "croissance" et "développement", ROBINEAU écrit :

"Recourant à la notion de structure, il retient les aspects objectifs de l'économie en négligeant le côté psycho-sociologique et privilégie les relations formelles au détriment des comportements économiques".

C'est distinguer deux approches à juste titre. Encore faut-il ajouter qu'il n'y a pas un choix à faire entre les deux, qu'elles sont toutes deux complémentaires.

Par ailleurs, il n'y a pas à superposer terme à terme les couples suivants:
structures-comportements,
statique-dynamique,
global-individuel,
économique-psychosociologique.

En effet,

a) C'est la dialectique structures-comportements qui explique le fonctionnement et l'évolution du système -ou du régime.

"Car si cet homme-avec-autrui est le support des structures, il est aussi le support de son comportement. Bien plus, il ne peut l'être de l'un sans l'être aussi des autres, les deux phénomènes étant l'expression dialectique d'une même réalité que nous séparons par convention méthodologique" (NICOLAI p. 127).

b) Du côté des comportements, les comportements collectifs d'adaptation sont suscités par le fait structurel" et "promeuvent en retour son évolution (id. p. 233).

c) Partant de la constatation d'une carence dans l'explication des motivations de l'agent économique :

" En attendant il demeure toujours possible de saisir les grandes caractéristiques du comportement à partir de la situation structurelle de l'individu ou du groupe" (id. p. 151).

d) En conséquence, l'explication des comportements -et des dynamismes- passe par la prise en compte de la situation structurelle (essentiellement en ce qui concerne les comportements de production qui nous intéressent tout particulièrement), laquelle n'est pas un "fourre-tout" structurel ("milieu" ou "environnement"), mais un ensemble organisé de rapports socio-économiques ou techno-économiques.

Remarque : Il serait judicieux à cet égard qu'un certain consensus se réalise au sein -sinon de la Section- du moins dans le groupe de chercheurs relevant du thème envisagé en ce qui concerne la définition d'un certain nombre de concepts-clés comme ceux que nous venons d'utiliser. Ex : la définition des structures donnée par FERROUX n'est peut-être par la meilleure ou la plus opératoire (citée par ROBINEAU).

Pour en finir avec les comportements, il faut peut-être rappeler que les comportements collectifs se fondent -en premier lieu- sur la similitude des rôles socio- ou techno - économiques et ne peuvent être analysés qu' après le repérage de ces derniers, i.e; en définissant les niveaux d'agrégation retenus (cf. id. pp.145 - 146, 172, par exemple).

2°) - Dynamique ou dynamismes?

a) S'il faut juger de la fécondité d'une terminologie en fonction de la diversité, sinon des définitions, du moins des différentes variantes mises en circulation, la preuve est faite. Nous avons reporté ci-dessous les différentes notions provenant d'une lecture qui n'a rien d'exhaustif (BALANDIER : "Anthropologie Politique", FERROUX " L'économie du XXème siècle", PIETTRE "Pensée économique et théories contemporaines", NICOLAI, op. cit, et les travaux préparatoires du Colloque d'Octobre):

- Dynamique : totale, interne, clanique, de la domination, de la puissance, du pouvoir, des phénomènes politiques, des structures, des systèmes, des stratifications, des forces, du changement, de la modernisation, de l'innovation, de la contradiction, de courte période, de longue période....
- Dynamisme (s): spirituel, d'encadrement, de la croissance, du psychisme humain, économique, sociaux, potentiel, porteurs de progrès, individuel induit, individuel autonome, porteur de développement, de consommation, de production, de reconstruction, d'intégration, historique, de minorité, de classe, actuels, passés, du système villageois, universel, de préservation, de réaction, de refus....
- Dynamiques (adjectifs) :totalités, groupes, entrepreneurs, agents, comportements économiques, modèle réalité....

On pourrait également parler de la dynamique des transferts extérieurs ou de la dynamique de l'usure, etc...

b) Rappel de définition :

"La dynamique : partie de la Mécanique qui traite du mouvement physique et réel, avec toutes ses propriétés, notamment la force vive et (pour les doctrines qui usent de ce concept) les forces dans leur rapport avec les corps en mouvement... Il est d'usage de diviser la mécanique en trois parties: la statique, théorie de l'équilibre en repos ; la cinématique, théorie des mouvements, abstraction faite des causes qui les produisent, et la dynamique". (LALANDE p. 255).

Dynamisme "On désigne ainsi les systèmes philosophiques qui admettent dans les principes des choses l'existence de "forces", irréductibles à la masse et au mouvement".

Si nous avons rappelé ces deux définitions, c'est pour marquer l'emprunt -avec tous ses risques- à une autre discipline (l'un des risques étant justement le rapprochement entre statique-dynamique et comportements-structures), c'est aussi pour poser cette autre question : se situe-t-on dans la continuité des premiers travaux de COMTE ou SPENCER sur la statique et la dynamique sociales?

C'est enfin pour mettre en évidence la notion de "forces" : s'agit-il de découvrir les forces qui promeuvent les dynamismes économiques ?

" Au modèle irréal d'une économie d'égaux, il faut donc opposer une théorie réelle d'une économie de puissance; à une économie du contrat, une économie de combat ; à une analyse de mécanismes, une analyse de forces" (PIETTRE p. 470).

c) Les deux points précédents (a et b) ont leurs corollaires.

D'abord sur le plan du vocabulaire comme de l'analyse elle-même, nous pouvons conserver un premier objectif, celui d'une typologie, sans oublier que :

"toute typologie est une description systématisée du concret à laquelle fait défaut une interprétation causale" (NICOLAT p. 141).

Sur le plan de l'interprétation, il est possible de reprendre des éléments de la "dynamique de la domination" de PERROUX :

" Le pouvoir est recherché pour lui-même (...) ce qui revient à dire que, sauf discipline malaisée ou toujours précaire, chaque homme s'attribue une souveraineté absolue ou agit comme s'il se l'attribuait. Cette self-affirmation ne connaît point les bornes de la saturation. Elle anime un dynamisme à la fois fécond et profondément redoutable dont les philosophes ont le plus souvent reconnu l'importance. La volonté de puissance de NIETZSCHE est une réplique de la libido dominandi des scolastiques ; la psychologie moderne des comportements et des tendances scrute les formes de la self-affirmation" (L'économie du XXème siècle, pp. 120-121).

On pourrait y adjoindre le dynamisme de l'innovation de SCHUMPETER, voire essayer une synthèse :

"On pourrait même dire que la dynamique apparaît comme la solution des contradictions, grâce à des innovations qui permettent de modifier ou de renverser des dominations : on aurait la cause, le moyen et le résultat" (NICOLAT, p. 279).

Nous n'en sommes pas à la synthèse, il faut encore :

- explorer cette idée de "force" ou de self-affirmation" ou de volonté d'"achievement" non en elle-même, mais en relation avec les phénomènes de domination. Il n'y a pas que des rapports socio-économiques, il y a aussi des rapports socio-politiques.

"La détermination des personnes ou groupes porteurs de dynamismes économiques se rattache alors partiellement au problème controversé du pouvoir et débouche sur l'affrontement des idéologies et des réalités politiques" (BLANCHET, documents du Colloque),

- juger de son adéquation -ou non- aux sociétés que nous étudions, i.e. garder à l'esprit cette notation que reprend BLANCHET :

"Comme l'a noté G. BALANDIER, la pression de l'actualité (dynamique interne suractivée des Sociétés développées) semble largement déterminante dans le renouveau des théories dynamistes. Et il se peut que leur application aux sociétés sous-développées soit le reflet et le fruit d'une transposition de préoccupations essentiellement occidentales".

Le risque n'est pas petit à cet égard et ce "il se peut" doit se muter dans une problématique générale en "il est vrai" ou "il est faux".

- garder présent à l'esprit que :

"Si les dynamismes économiques peuvent être appréhendés à partir des agents qui les manifestent (pb. de la "conduite" ou du "comportement" dynamique), leur interprétation n'est, en définitive, possible que si on replace ces agents dans les structures particulières où ils se meuvent et dans la structure de la société globale dont ils sont partie intégrante " (BLANCHET, document du Colloque).

Nous en revenons ainsi à la réflexion amorcée dans 1°) d-, étant bien entendu qu'il faudrait reprendre la formulation ci-dessus plus en détail. Ainsi les agents ne se "meuvent-ils" pas dans les structures, ils les constituent par leurs comportements d'adaptation.

3°) - Psychologie "différentielle" ou comportements collectifs

a) Il est nécessaire ici de stabiliser la terminologie. Nous prendrons un seul exemple (ROBINEAU, Bilan Recherches 1966-70, L'expérience Polynésie)

"Le thème d'anthropologie économique de la Section était intitulé : "Structures sociales et dynamismes économiques différentiels" et défini (....) d'une manière plus particulière comme (l'étude) de l'influence des structures sociales différentielles sur le dynamisme économique".

Il est préférable de parler de comportements économiques différentiels, en faisant deux remarques à ce propos :

b) Les "différences" à prendre en compte sont des différences entre comportements de groupes afférents à l'exercice d'activités économiques (Cf. GODELIER, in PALMADE, tome 1er, pp. 71 sq.)

"(La science économique) commence avec l'étude des rapports sociaux mis en oeuvre dans la production et nous le verrons bientôt, dans la répartition et la consommation" (p.84).

c) Cette précaution étant prise sur le plan de la méthode (conception de l'objet), il faut en prendre une autre du côté des techniques d'enquête.

Celles-ci peuvent à juste titre viser à l'enregistrement ou à l'analyse de manifestations individuelles (de l'interview à la biographie), il est cependant nécessaire d'éviter ici l'écueil de la "psychologie différentielle" dénoncée par exemple par L. SEVE ("Marxisme et théorie de la personnalité", pp. 343-44)

"En fait, toute psychologie différentielle est donc nécessairement l'envers d'une psychologie générale au moins implicite, conçue elle-même comme la science de l'individu général abstrait dont elle étudie pour sa part les "variantes", nous sommes de bout en bout sur le terrain de l'abstraction spéculative. Mais le sens pratique de cette abstraction spéculative n'est pas très difficile à entrevoir : s'occuper des différences entre les individus (et corrélativement de leurs ressemblances, qui définissent l'individu général) c'est s'intéresser non à eux-mêmes, mais à leur comparaison, et c'est les comparer à partir d'une norme extérieure"

Nous avons cité ce passage à propos des techniques, mais il est évident que ce type de réflexion doit guider une nécessaire définition de l'objet de notre recherche et peut y aider effectivement à notre avis, pour répondre à la demande plusieurs fois exprimée au cours du Colloque d'Octobre :

"La recherche des dynamismes économiques exige un cadre conceptuel et une méthode" (ROBINEAU, Etude des dynamismes économiques dans le cadre de l'anthropologie économique, documents du Colloque).

4°) - Vers quel schéma d'explication ?

Au delà du caractère contingent ou nécessairement borné dans le temps ou l'espace de notre pratique de recherche, compte tenu de son insertion dans des pays ou des sociétés spécifiques et en pensant au dilemme appliqué-fondamental, nous voudrions faire trois remarques finales :

a) - Nous disposons d'un appareillage conceptuel (dialectique structures-comportements, NICOLAI, GODELIER) qui doit être vérifié sur le terrain (ce que nous avons essayé de faire dans notre étude "Tamalu") et sur le détail duquel nous ne reviendrons pas (cf. rapports d'activité 1968-69).

b) - Il est nécessaire de compléter ce dernier par ce que nous appellerons provisoirement une "théorie du développement".

Qu'est-ce à dire ?

1- parler de "dynamisme", c'est donner un sens positif ou négatif au comportement analysé, c'est sous-entendre une orientation,

2- sans le principe de cette orientation, on en vient à analyser les formes d'"activisme" ou à manier le paradoxe (parler comme nous l'avons fait d'une dynamique de l'usure). Comme le fait remarquer ROBINEAU, on ne peut parler d'une dynamisme de la consommation sans poser le problème de l'invention des structures productives.

3- En conséquence, l'analyse des dynamismes ne peut dépasser ou ignorer une nécessaire conception du développement -ou de son contraire. Nous ne pouvons certes, à cet égard, nous satisfaire d'une définition comme cette dernière :

"L'économiste à qui l'on demande :

Qu'est-ce que le développement ?

doit à mon avis répondre :

Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rende apte à faire croître, cumulativement et durablement, son produit réel global" (PERROUX, "Economie du XXème siècle, p. 191).

4- Une analyse comme celle de FREYSSINET peut nous permettre de compléter cette démarche de réflexion. Il suffit de reprendre les 2 axes de son travail ("Le concept de sous-développement")

- le sous-développement, échec du développement,

- le sous-développement, produit du développement, par rapport auxquels il est nécessaire -à notre avis- de situer l'orientation de notre recherche.

Pour prendre un exemple d'interprétation qui nous intéresse particulièrement, on peut expliquer le manque de dynamisme des entrepreneurs malgaches par un manque d'esprit d'initiative ou d'"entrepreneurship" (lère conception) ou d'un autre côté, prendre en considération les caractéristiques de la situation de domination qui font que les "opportunités" d'investissements ont été saisies -ou ne peuvent être saisies- par les entreprises capitalistes étrangères.

5- De plus, notre démarche voulant se situer dans le cadre de l'Anthropologie économique, nous distinguons dans l'analyse les structures de parenté des structures économiques. Il faudrait peut-être définir ce cadre général comme l'appréhension des rapports sociaux intervenant dans la reproduction des hommes, des choses et des idées (ou idéologies), ces rapports s'inscrivant dans une histoire et dans des espaces (à côté de l'espace "banal", définition des espaces économiques ou des espaces politiques).

c) - Enfin, sur le plan de l'analyse des manifestations individuelles, des conduites, des comportements, et de leur explication du côté de la "psychologie",

"Il apparaît que la science économique a le devoir et le pouvoir de constituer sur son terrain, indépendamment de toute prétendue "psychologie", une théorie des formes historiques de l'individualité -formes des besoins, de l'activité productive, de la consommation dans leur détermination sociale ; formes d'individualité impliquées par les rapports sociaux (...) ; formes des contradictions générales de l'existence individuelle correspondant à ces rapports sociaux" (L. SEVE, op. cit, p. 127).

En conclusion, ces quelques réflexions ne fournissent certes que des éléments d'une problématique générale sur les "dynamismes économiques différentiels. Nous voulions simplement illustrer, en essayant de sérier les problèmes, les axes de lecture et de recherche bibliographique de l'année 1970.
